



*Périgueux, le 27 mai 2021*

**MARIE-CLAUDE  
VARAILLAS**

---

SENATRICE  
DE  
LA DORDOGNE

*VICE-PRESIDENTE  
COMMISSION D'AMENAGEMENT DU  
TERRITOIRE ET DU  
DEVELOPPEMENT DURABLE*

*MEMBRE DE LA DELEGATION AU  
DROIT DES FEMMES*

---

CONSEILLERE  
DEPARTEMENTALE

*CANTON ISLE MANOIRE*

**Question écrite déposée par Mme la Sénatrice Marie-Claude Varailas, à l'attention de M. le Ministre des solidarités et de la santé, Olivier Véran :**

Mme la Sénatrice Marie-Claude Varailas attire l'attention de Mr. Le Ministre des solidarités et de la santé sur la situation catastrophique des marins face à l'épidémie de la COVID-19.

La profession de marin entraîne lors des sorties en mer des risques sanitaires accrus. Si la promiscuité et l'isolement à bord rendent la contagion de l'équipage facile, la problématique de l'oxygène est d'autant plus préoccupante.

En effet, les navires au long cours, ne sont pas tenus d'avoir à bord plus de deux bouteilles de 5 litres d'oxygène à 200 bars, soit moins de 5 heures d'oxygénothérapie pour une seule personne.

Ce manque est également aggravé par la pénurie d'oxygène dans les pays où les navires peuvent faire port...

Récemment, un marin a frôlé la mort à bord d'un gazier français et un pétrolier qui devait faire escale au port d'Antifer. Celui-ci a échappé au contrôle de son équipage suite au développement d'un foyer de contamination à son bord.

Mme la Sénatrice demande à Mr le Ministre d'intervenir afin d'accélérer la vaccination pour le secteur maritime et une augmentation substantielle de la dotation en oxygène des navires, allant dans certains cas, jusqu'à l'équipement de générateurs d'oxygène.

**Marie-Claude VARAILLAS**